Rapport de Responsabilité Sociétale des Entreprises

2025-2026

Cultiver savoir-faire, écoute et créativité afin de répondre parfaitement aux besoins de nos partenaires et de contribuer à la réalisation de chantiers durables et irréprochables

Blard

SOMMAIRE

Édito 3

1. Introduction

1.1 Présentation de Blard 4
1.2 Raison d'être, missions et valeurs 5
1.3 Les chiffres clés 6
1.4 Historique et événements marquants 7

2. Démarche RSE et gouvernance

2.1 Démarche RSE et reconnaissance 8
2.2 Gouvernance de la durabilité 9
2.3 Certifications & politique QSE 11
2.4 Cartographie des parties prenantes 11
2.5 Dialogue avec les parties prenantes 13
2.6 Principaux impacts, risques et opportunités 14
2.7 Matrice de double matérialité 16

3. Chaîne de valeur de Blard

3.1 Chaîne de valeur - Blard Assainissement 17
3.2 Chaîne de valeur - Blard Environnement 18
3.3 Matières premières, fournisseurs et sous-traitance 19

4. Les trois piliers de la RSE chez Blard

4.1 Pilier social et sociétal 20
4.2 Pilier économique 23
4.3 Pilier environnemental 25

5. Synthèse des indicateurs VSME

5.1 Indicateurs VSME 2025 - Environnement 30
5.2 Indicateurs VSME 2025 - Social 31
5.3 Nos indicateurs RSE 2025 33

Les étiquettes bleues figurant sur les pages du rapport renvoient aux thématiques du référentiel VSME.

ID VSME

Edito

Notre responsabilité est de faire évoluer l'entreprise sans perdre de vue ce qui fonde sa pérennité : son ancrage territorial, l'engagement de ses équipes et la maîtrise de ses impacts.

L'urgence environnementale et la nécessité de réinventer nos modèles de production n'ont jamais été aussi pressantes. D'autre part, dans une période où les boussoles réglementaires ont parfois tendance à osciller ou à temporiser face aux réalités économiques, il est crucial de garder un cap clair.

Chez Blard, notre vision d'une industrie locale, utile et responsable reste constante, indépendamment des fluctuations législatives.

En 2025, nous poursuivons la structuration de notre démarche RSE dans une logique de transparence, d'amélioration continue et de dialogue avec nos parties prenantes.

Vincent HÉMÉRY

Président du groupe H2D

Entreprise industrielle française historiquement implantée à Pont-Audemer, Blard exerce une activité directement liée aux infrastructures essentielles des territoires : la gestion de l'eau, l'assainissement et la pré-collecte des déchets.

L'année 2025 a également marqué une étape importante dans le développement de l'entreprise. Par un acte de fusion en date du 3 juillet 2025, la société Ecoba a été absorbée par la société Blard. Cette opération a permis d'intégrer un nouveau site de production situé à Saint-Bonnet-de-Mure, exclusivement dédié aux activités environnementales.

En tant que PME ancrée sur son territoire, nous avons la conviction que notre pérennité se construit par l'anticipation. Cette année marque une nouvelle étape dans la maturité de notre engagement : nous avons fait le choix d'aligner notre rapport sur le standard européen Voluntary Standard for non-listed micro-small and medium-sized undertakings (VSME), dans sa version complète. Bien qu'il s'agisse d'une démarche strictement volontaire, nous avons tenu à nous appuyer sur ce référentiel reconnu et structurant.

Ce choix n'est pas anodin : il témoigne de notre volonté d'aller au-delà des simples déclarations d'intention en inscrivant nos actions dans un cadre structuré. En adoptant ce standard, nous garantissons à l'ensemble de nos partenaires et de nos clients une transparence accrue ainsi qu'une lecture rigoureuse de notre performance extra-financière.

Ce rapport RSE 2025-2026 vise à présenter clairement nos engagements, nos actions et nos indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux, économiques et de gouvernance. Il s'inscrit dans la continuité du premier rapport RSE de Blard et permet de renforcer la lisibilité de notre démarche auprès de nos collaborateurs, clients, collectivités, fournisseurs, partenaires financiers et acteurs territoriaux.

Le présent rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et est publié en 2026. Il a été préparé conformément à l'option B de la norme volontaire européenne VSME, comprenant le module de base B1 à B11 et le module complet C1 à C9. Les informations portent sur la société BLARD SAS et ses deux sites de Pont-Audemer et Saint-Bonnet-de-Mure, selon les modalités de consolidation précisées dans la note méthodologique.

Présentation de Blard

Nous sommes une entreprise française fondée en 1891 à Pont-Audemer, spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions en béton destinées aux réseaux d'assainissement et à la gestion des déchets. Notre savoir faire industriel repose sur une démarche d'innovation continue visant à garantir la performance, la durabilité et la conformité réglementaire de nos produits.

Code NACE : 23.61 – Fabrication d'éléments en béton pour la construction
Code APE/NAF : 23.61Z

Site de Pont-Audemer (27500)

Les domaines d'expertise

Blard Assainissement, spécialiste du regard en béton depuis 60 ans dans la fabrication de :

- Regards de visite
- Boîtes de branchement
- Bouches d'engouffrement

Blard Environnement, spécialiste des solutions de précollecte des déchets depuis près de 8 ans :

- Conteneurs aériens
- Conteneurs semi-enterrés
- Conteneurs enterrés

Site de Pont-Audemer (27500) et de Saint-Bonnet-de-Mure (69720)

Informations générales

Raison sociale : BLARD SAS ;
Forme juridique : société par actions simplifiée ;
Adresse du siège : 42 quai de la Ruelle, 27500 Pont-Audemer
Pays principal d'activité : France ;
Effectif au 31 décembre 2025 : 47 ;
Effectif moyen annuel: 45 ;
Chiffre d'affaires 2025 : 16 638 661 € ;
Total du bilan : 20 761 378€
Catégorie VSME : moyenne entreprise
Périmètre : Pont-Audemer et Saint-Bonnet-de-Mure.

Raison d'être, missions et valeurs

À travers le groupe H2D, Blard contribue à une vision commune où performance industrielle et responsabilité vont de pair.

Blard contribue à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie en développant des solutions durables, responsables et innovantes pour la gestion de l'eau et des déchets.

A travers deux missions principales :

Fabriquer des **infrastructures essentielles** tout en **minimisant** l'impact écologique, en **optimisant** les ressources et en favorisant une **économie circulaire**.

Agir en faveur de la **préservation** de la **biodiversité**, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du bien-être des collaborateurs, clients et partenaires dans une démarche collective sociétale et de progrès environnemental.

Notre vision repose sur la volonté de **cultiver le savoir-faire, l'écoute et la créativité** afin de répondre aux besoins des **partenaires** et de contribuer à la réalisation de **chantiers durables et irréprochables.**

Nos valeurs

L'Engagement

La Responsabilité

Le Partage

Les chiffres clés

16.6M €

de chiffre d'affaires

2

sites de production

Pont-Audemer

49.3607063, 0.5014245

Saint-Bonnet-de-Mure

45.6974049,

100%

des collaborateurs en CDI

8.4/10

clients satisfaits sur la base de 43 retours.

- 70 %

de consommation d'eau obtenus historiquement grâce à la réutilisation des eaux de process.

90,3%

de nos déchets sont recyclés

10

collaborateurs mobilisés au sein du comité Qualité de vie au travail.

- 40dB

sur le niveau sonore de certains équipements grâce à leur encoffrement.

3

certifications : ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 (Organisme certificateur : AFNOR Certification)

Historique

1992 : Produits titulaires de la marque NF (au premier jour de sa création).
1999 : Premier industriel de son domaine à obtenir la certification ISO 9001 (incluant la conception)
2004 : Marquage réglementaire CE et marque volontaire NF.
2006 : Triple certification AFNOR: ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.
2008 : Lancement de la démarche zéro accident.
2011 : Trophée de la Fédération de l'Industrie du Béton pour la réduction de 70% de la consommation d'eau.
2020 : Blard devient entreprise marraine du Challeng'Eure.
2021 : Mise en place de la démarche QVT.
2023 : Formalisation de la raison d'être, adhésion à la Communauté des Entreprises Engagées, premier bilan carbone.
2024 : Attestation du bilan carbone 2022 par Carbo. Prix Qualité de Vie au Travail The Big Green. Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies.

Nos évènements marquants en 2025

L'année 2025 a été riche en réalisations et en initiatives illustrant notre engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Parmi les temps forts de l'année, notre démarche RSE a été reconnue par l'obtention de la **médaille Carbo Gold** ainsi que par le renouvellement de notre évaluation **EcoVadis**, témoignant de la maturité croissante de nos pratiques et de notre volonté d'amélioration continue.

Sur le plan environnemental, plusieurs opérations de sensibilisation ont été organisées, notamment une **collecte de mégots** en partenariat avec TchaoMégot, ainsi que des actions autour du **tri des déchets**, du **numérique responsable** et des **écogestes** du quotidien. L'aménagement et l'entretien des espaces verts ont également contribué à l'**amélioration du cadre de vie** sur nos sites.

Le **bien-être de nos collaborateurs** a également été au cœur de nos actions, avec des ateliers dédiés tout au long de l'année (massage, sommeil, gestion du stress...).

Enfin, Blard mène plusieurs initiatives en faveur de la santé, du bien-être et de **l'inclusion**. L'entreprise participe notamment à l'Activ'Challenge, un défi numérique et ludique initié par l'Agefiph afin de sensibiliser les collaborateurs au **handicap** dans le monde professionnel. Elle s'engage également dans le DuoDay, qui permet à une personne en situation de handicap de découvrir un métier en formant, le temps d'une journée, un duo avec un collaborateur volontaire. Ces actions contribuent à mieux faire connaître les différentes formes de handicap, à faire évoluer les représentations et à favoriser un environnement de travail plus inclusif.

Perspectives 2026/2027 :

- Mise en œuvre du **plan biodiversité**
- Suivi des actions de **décarbonation** et consolidation du **reporting environnemental**

Démarche RSE et gouvernance

Démarche RSE et reconnaissance

Notre démarche RSE repose sur trois piliers historiques :

Un pilier économique

Un pilier social et sociétal

Un pilier environnemental

Cette structuration nous permet d'aborder la durabilité de manière globale.

Chez nous, la RSE ne se limite pas à la réduction de l'impact environnemental : elle couvre également la santé et la sécurité des collaborateurs, l'emploi durable, la qualité de vie au travail, les achats responsables, l'ancrage territorial, l'éthique, la formation et l'innovation produit. Nous sommes fiers de posséder plusieurs reconnaissances et certifications récompensant notre engagement:

- Certification ISO 9001 pour la **qualité**
- Certification ISO 14001 pour l'**environnement**
- Certification ISO 45001 pour la **santé et la sécurité au travail**
- Attestation du **bilan carbone 2022** par Hello Carbo
- Médaille **Carbo Gold**
- Évaluation **EcoVadis**
- Prix du **Leader Bienveillant**
- Prix **Qualité de Vie au Travail** The Big Green

Ces reconnaissances contribuent à crédibiliser notre démarche, mais l'enjeu principal est désormais de renforcer le pilotage des données, le suivi des indicateurs et l'intégration de la RSE dans notre stratégie. En bref, nous travaillons sur la maturité de notre démarche.

Gouvernance de la durabilité

« Chez Blard, la durabilité s'incarne au quotidien comme un défi commun. Nous sommes partis du constat que pour ancrer la RSE dans notre ADN, il fallait une gouvernance à la fois ambitieuse et pragmatique, adaptée à notre taille et nos challenges industriels.» ***Philippe LOUET, Directeur général.***

La direction a tracé la voie en fixant des orientations claires : qualité, santé, sécurité, environnement et engagement sociétal. Ces piliers guident chaque décision, chaque action, pour que nos engagements RSE deviennent une réalité opérationnelle.
Et pour donner vie à cette vision, notre Responsable Communication et RSE Groupe travaille au quotidien à fédérer les équipes des sites de production. Directement rattachée à la Direction Groupe elle collabore avec les responsables métiers, et fait le lien entre les projets et le terrain en coordonnant les initiatives, en consolidant les données pour le reporting, en sensibilisant les équipes, et en suivant les indicateurs de progrès. Enfin, elle transmet en interne comme à l'externe les avancées et les succès de notre démarche.

Pour nous, la durabilité est une voie que nous construisons ensemble, jour après jour.

Gouvernance de la durabilité Blard

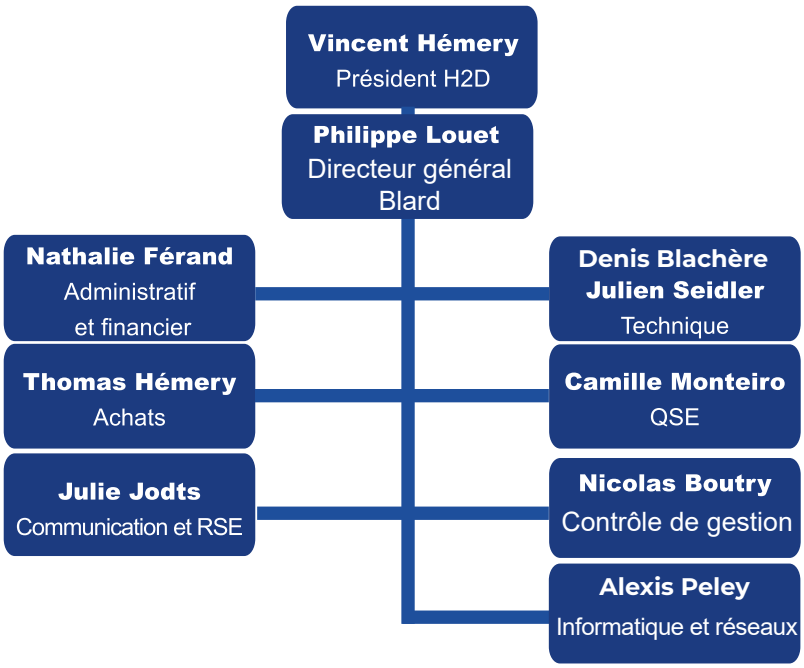

Gouvernance stratégique

Le comité stratégique constitue l'organe de gouvernance de Blard. Il est composé de Vincent Hémery, président, Philippe Louet, directeur général, Nathalie Férand, directrice administrative et financière et Denis Blachère, directeur technique.

Le comité définit les orientations stratégiques de l'entreprise et supervise leur mise en œuvre. Il valide notamment les politiques, les objectifs et les plans d'action relatifs à la qualité, à la santé et à la sécurité, à l'environnement, aux ressources humaines et à la responsabilité sociétale. Il examine également les résultats et les principaux risques associés aux activités de l'entreprise.

Au 31 décembre 2025, le comité stratégique compte quatre membres, dont une femme et trois hommes. La représentation des femmes s'établit ainsi à 25 %, pour un ratio femmes/hommes de 0,33.

Comité RSE

Le comité RSE constitue l'instance de pilotage de la démarche de durabilité du Groupe. Piloté par notre Responsable RSE Groupe, il réunit les principales parties prenantes internes concernées par les enjeux ESG en interne afin de suivre l'avancement des actions, d'évaluer les résultats obtenus et de définir les priorités d'amélioration.

Le comité veille à la cohérence de nos initiatives et contribue à l'intégration des enjeux de développement durable dans les décisions opérationnelles et stratégiques. Le comité est composé de 5 collaborateurs et les réunions ont lieu à chaque semestre.

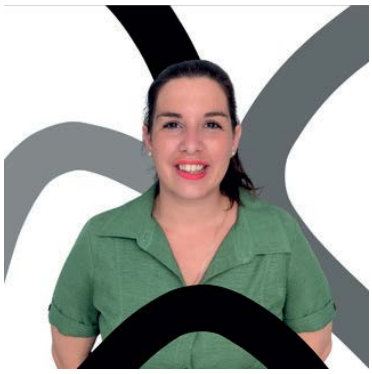

Julie JODTS
Responsable Communication et RSE

Comité qualité de vie au travail (QVCT)

Créé en 2021, notre comité Qualité de Vie et des Conditions de Travail est composé, en 2025, de dix collaborateurs volontaires issus de différents services : sept sur le site de Pont-Audemer et trois sur celui de Saint-Bonnet-de-Mure. Cette représentation des deux sites permet de prendre en compte les besoins et les réalités de chaque établissement.

Le comité se réunit quatre fois par an afin d'identifier les attentes des salariés, de renforcer le dialogue interne et de construire collectivement un plan d'action annuel en faveur de l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des collaborateurs. Les demandes peuvent être formulées par l'intermédiaire de la boîte à idées ou directement auprès des membres du comité. Elles sont examinées et suivies tout au long de l'année.

Un budget annuel de 20 000 € est consacré à la mise en œuvre des actions retenues. En 2025, le taux de traitement des demandes adressées au comité QVCT a atteint 95 %, pour un objectif annuel de 90 %.Les actions réalisées et leur état d'avancement sont présentés lors du bilan annuel du comité.

Comité social et économique (CSE)

Chez Blard, le CSE représente un véritable pilier du dialogue social, les salariés y trouvant une voix pour exprimer leurs attentes et leurs préoccupations, qu'il s'agisse des conditions de travail, de la santé et de la sécurité, ou encore de l'organisation du travail. En maintenant un dialogue continu avec nos salariés, le CSE permet d'aligner nos ambitions RSE sur les réalités du terrain, et de nous assurer que la transition se fait avec et pour les collaborateurs. Dans une démarche de durabilité, nous nous devons d'être à l'écoute.

CSE Comité Social et Economique

Certifications et Politique QSE

Chez Blard, la QSE ne se limite pas à un ensemble d'objectifs ou d'obligations réglementaires, elle s'inscrit dans la continuité d'un savoir-faire industriel construit au fil des années. En 2025, dans un contexte marqué par les enjeux de sécurité, de préservation des ressources et d'amélioration continue, nous affirmons plusieurs priorités :

- Protéger la santé et la sécurité de nos collaborateurs ;
- Garantir la qualité et la fiabilité de nos produits ;
- Réduire l'impact environnemental de nos activités ;
- Renforcer l'efficacité de nos processus.

afaq QSE Qualité Sécurité Environnement AFNOR CERTIFICATION ISO 9001 - ISO 45001 ISO 14001

Portée par la Direction et relayée par l'ensemble de nos équipes, notre politique QSE accompagne les ambitions du Groupe tout en répondant aux attentes croissantes de nos parties prenantes. Elle constitue ainsi un cadre commun permettant à chaque métier de contribuer à une performance durable et responsable. Notre démarche est notamment soutenue par plusieurs certifications dont nous sommes fiers.

Cartographie des parties prenantes

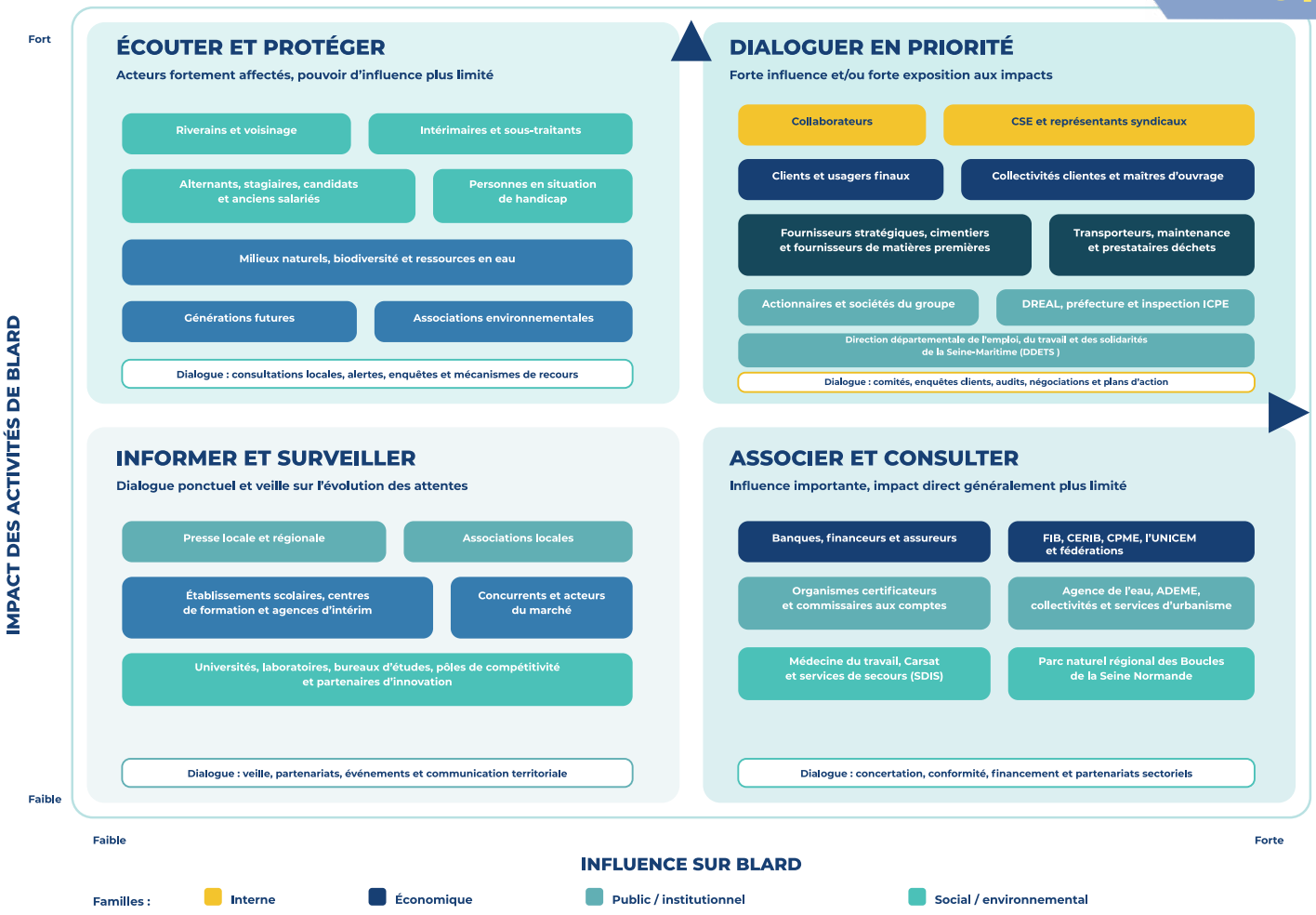

Cette cartographie met en évidence le nombre important et la diversité de nos parties prenantes, soulignant la nécessité d'entretenir un dialogue régulier, structuré et adapté avec chacune d'elles.

Nos politiques, objectifs et responsabilités

Une feuille de route commune pour transformer nos engagements en résultats mesurables.

ENJEU	OBJECTIF ET INDICATEUR	ÉCHÉANCE	PILOTAGE
Santé-sécurité	Tendre vers zéro accident avec arrêt. Traiter au moins 80 % des remontées terrain. 2025 : 1 accident avec arrêt • 124/136 remontées traitées, soit 91 %	**Annuel**	**QSE**
Compétences	Réaliser 100 % des entretiens planifiés. Maintenir l'adéquation des compétences à 85 % minimum. 2025 : 38/38 entretiens • Adéquation des compétences : 92,39 %	**Annuel**	**RH**
QVCT RPS	Traiter au moins 90 % des demandes QVCT. Former ou sensibiliser 40 % des collaborateurs aux RPS. 2026 : 10 commerciaux formés pendant 2 h • Résultat QVCT à confirmer	**Fin 2027**	**QVCT** **RH / RSE**
Climat	Réduire les émissions de GES de 30 % par rapport à 2025. Indicateur : émissions des scopes concernés en tCO_2e. Périmètre de l'objectif et cible suivante à confirmer	**2028**	**Direction**
Énergie	Réduire la consommation énergétique des deux sites. Indicateur : consommation totale en MWh.	**À définir**	**Technique / QSE**
Eau	Réduire les prélèvements et développer la réutilisation. Indicateurs : m^3 prélevés, consommés et réutilisés.	**À définir**	**QSE / Production**
Déchets	Développer la valorisation et réduire les déchets éliminés. Indicateurs : tonnes générées, valorisées et éliminées.	**À définir**	**QSE / Production**
Biodiversité	Déployer écopâturage, plantations, sensibilisation et éclairage adapté. Indicateur : avancement du plan d'action biodiversité.	**Fin 2027**	**RSE / Technique**
Achats	Couvrir au moins 80 % des achats par la charte. Obtenir 100 % de signatures parmi les fournisseurs concernés. 2025 : objectifs atteints selon le périmètre défini	**Annuel**	**Achats**
Éthique	Prévenir corruption, conflits d'intérêts, discrimination et harcèlement. Indicateurs : formations, alertes et incidents confirmés.	**Annuel**	**Direction** **RH / RSE**

Dialogue avec les parties prenantes

Chez Blard, le dialogue avec nos parties prenantes constitue un levier essentiel de notre démarche RSE.

Nous entretenons des échanges réguliers avec nos clients, collaborateurs, fournisseurs et partenaires à travers différents **canaux** tels que les **relations commerciales, les questionnaires clients, les retours d'expérience, les réunions internes, les actions liées à la qualité de vie au travail** ou encore **notre participation à des événements professionnels.**

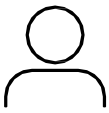

Les échanges avec nos **clients** nourrissent une logique d'amélioration continue et orientent nos réflexions autour de l'**écoconception**, de la **réduction de notre empreinte carbone** et de la **gestion durable des ressources**.

En parallèle, nous intégrons nos **fournisseurs** à cette démarche grâce à notre **charte Achats Responsables** et au **choix de partenaires engagés** dans des pratiques durables, afin de limiter les impacts environnementaux de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous cultivons des liens étroits avec un écosystème de partenaires territoriaux et institutionnels qui partagent nos valeurs et nos ambitions notamment avec la **Fédération de l'Industrie du Béton (FIB), le CERIB, la Communauté des Entreprises Engagées, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande** ainsi que des **collectivités, l'union des Industries et Métiers de la Métallurgie, des associations et des établissements scolaires**. Ces collaborations nous permettent de coconstruire des projets, de diffuser les bonnes pratiques et de faire de la durabilité un levier d'action collective. Nous sommes convaincus que l'union fait la force face aux défis de demain.

Ce dialogue constitue enfin un atout stratégique pour nous aider à **mieux anticiper les attentes du marché** et à faire de la **RSE** un véritable **levier de crédibilité et de performance**.

Impacts, risques et opportunités en amont

LÉGENDE • Court terme : 0 à 2 ans • Moyen terme : 2 à 5 ans • Long terme : plus de 5 ans

ESRS	IRO matériel	Classification / niveau	Temporalité	Chaîne de valeur	Description
E1 Changement climatique	Émissions liées aux matières premières	IMPACT RISQUE Transition • élevé	Court, moyen et long terme	Amont	Le ciment, les granulats et l'acier génèrent d'importantes émissions de GES et exposent Blard aux évolutions réglementaires.
	Émissions liées aux transports	IMPACT RISQUE Transition • élevé	Court, moyen et long terme	Amont / aval	Les approvisionnements et les livraisons de produits lourds contribuent fortement à l'empreinte carbone.
	Vagues de chaleur, étés chauds et pluies diluviennes	RISQUE Physique • modéré	Moyen et long terme Horizon 2050	Opérations / aval Deux sites	Hausse attendue de ces aléas, avec des effets possibles sur la production, les livraisons et les salariés. [1]
	Vagues de chaleur et vents violents	RISQUE Physique • modéré Vent : incertain	Moyen et long terme Horizon 2050	Saint-Bonnet Opérations	Hausse attendue des vagues de chaleur. L'évolution du risque lié aux vents violents demeure incertaine. [2]
	Amélioration de l'efficacité énergétique	RISQUE OPPORT. Risque faible Opportunité élevée	Moyen et long terme	Opérations Deux sites	La réduction des consommations diminue les coûts et l'empreinte carbone. L'audit de Saint-Bonnet définit plusieurs actions.
E3 Ressources aquatiques	Consommation d'eau industrielle	IMPACT RISQUE Très élevé	Court, moyen et long terme	Opérations Pont-Audemer	L'eau est nécessaire aux procédés de fabrication. La réduction des prélèvements et la réutilisation restent prioritaires.
	Disponibilité de la ressource en eau	RISQUE Physique • très élevé	Moyen et long terme	Amont / opérations	Une raréfaction de la ressource ou des restrictions d'usage peuvent affecter la production et augmenter les coûts.
	Solutions liées à la gestion durable de l'eau	OPPORT. Très élevée	Moyen et long terme	Aval France	Les produits d'assainissement et de gestion des eaux pluviales répondent aux besoins d'adaptation des territoires.
E4 Biodiversité et écosystèmes	Artificialisation et imperméabilisation des sols	IMPACT Élevé	Court, moyen et long terme	Opérations	L'occupation et l'imperméabilisation des sols peuvent affecter les habitats et les continuités écologiques.
	Impacts sur la biodiversité locale	IMPACT RISQUE Très élevé	Moyen et long terme	Amont / opérations	L'utilisation de ressources naturelles et l'activité industrielle peuvent exercer des pressions sur les écosystèmes locaux.
	Mise en œuvre du plan biodiversité	OPPORT. Élevée	Moyen et long terme	Opérations Pont-Audemer	Écopâturage, plantations, sensibilisation, habitats et éclairage adapté renforcent la résilience du site.

[1] Climadiag Entreprise Météo-France - Pont-Audemer, Eure, 20 août 2026. [2] Climadiag Entreprise Météo-France - Saint-Bonnet-de-Mure, Rhône, 20 août 2026. Activité : autres industries manufacturières ; horizon 2050 dans une France à +2,7 °C. Outil d'aide à l'adaptation, non assimilable à un audit accrédité.

Impacts, risques et opportunités liées aux opération et à l'aval

LÉGENDE • Court terme : 0 à 2 ans • Moyen terme : 2 à 5 ans • Long terme : plus de 5 ans

ESRS	IRO matériel	Classification / niveau	Temporalité	Chaîne de valeur	Description
E5 Économie circulaire et ressources	Consommation de matières premières	IMPACT RISQUE Très élevé	Court, moyen et long terme	Amont	L'activité dépend fortement des granulats, du ciment, de l'acier, des plastiques et d'autres composants industriels.
	Déchets de production	IMPACT Élevé	Court, moyen et long terme	Opérations Deux sites	674,524 t de déchets ont été recensées en 2025. La filière finale de 33,580 t de DIB reste à confirmer.
	Produits durables et écoconception	OPPORT. Élevée	Moyen et long terme	Opérations / aval	La réduction des quantités de matière et la prise en compte de la durée de vie constituent des leviers de différenciation.
S1 Salariés Effectifs	Santé et sécurité au travail	IMPACT RISQUE Très élevé	Court, moyen et long terme	Opérations Deux sites	Les activités industrielles présentent des risques nécessitant une politique de prévention rigoureuse. Un accident avec arrêt en 2025.
	Difficultés d'attractivité et de fidélisation	RISQUE Élevé	Moyen et long terme	Opérations	Les tensions de recrutement et la perte de savoir-faire peuvent affecter la continuité des activités.
	Mobilisation et engagement des collaborateurs	OPPORT. Élevée	Moyen et long terme	Opérations	Le comité QVCT, composé de 10 membres, favorise les remontées du terrain et les actions d'amélioration.
	Développement des compétences	OPPORT. Élevée	Moyen et long terme	Opérations	En 2025, 38 entretiens sur 38 ont été réalisés et l'adéquation des compétences atteint 92,39 %.
G1 Conduite responsable des affaires	Renforcement des exigences réglementaires	RISQUE Transition • élevé	Court, moyen et long terme	Opérations / aval	L'évolution des exigences environnementales, sociales et de traçabilité nécessite une veille et une adaptation régulières.
	Critères RSE dans les appels d'offres	RISQUE OPPORT. Élevé	Court, moyen et long terme	Aval	La performance RSE devient un critère de sélection, de différenciation et d'accès aux marchés.
	Écart entre engagements affichés et pratiques	RISQUE Réputationnel • élevé	Court, moyen et long terme	Amont / opérations / aval	Une donnée non justifiée ou une action non suivie peut fragiliser la crédibilité de l'entreprise.
	Crédibilité auprès des collectivités	OPPORT. Élevée	Moyen et long terme	Aval	La structuration VSME, les certifications et les preuves de résultats renforcent la confiance des partenaires.
	Accès facilité aux marchés responsables	OPPORT. Très élevée	Moyen et long terme	Aval	L'intégration de critères RSE facilite le positionnement de Blard sur les marchés responsables.

[1] Climadiag Entreprise Météo-France - Pont-Audemer, Eure, 20 août 2026. [2] Climadiag Entreprise Météo-France - Saint-Bonnet-de-Mure, Rhône, 20 août 2026. Activité : autres industries manufacturières ; horizon 2050 dans une France à +2,7 °C. Outil d'aide à l'adaptation, non assimilable à un audit accrédité.

Matrice de double matérialité

Hiérarchisation des enjeux selon leur matérialité financière et leur matérialité d'impact

C1

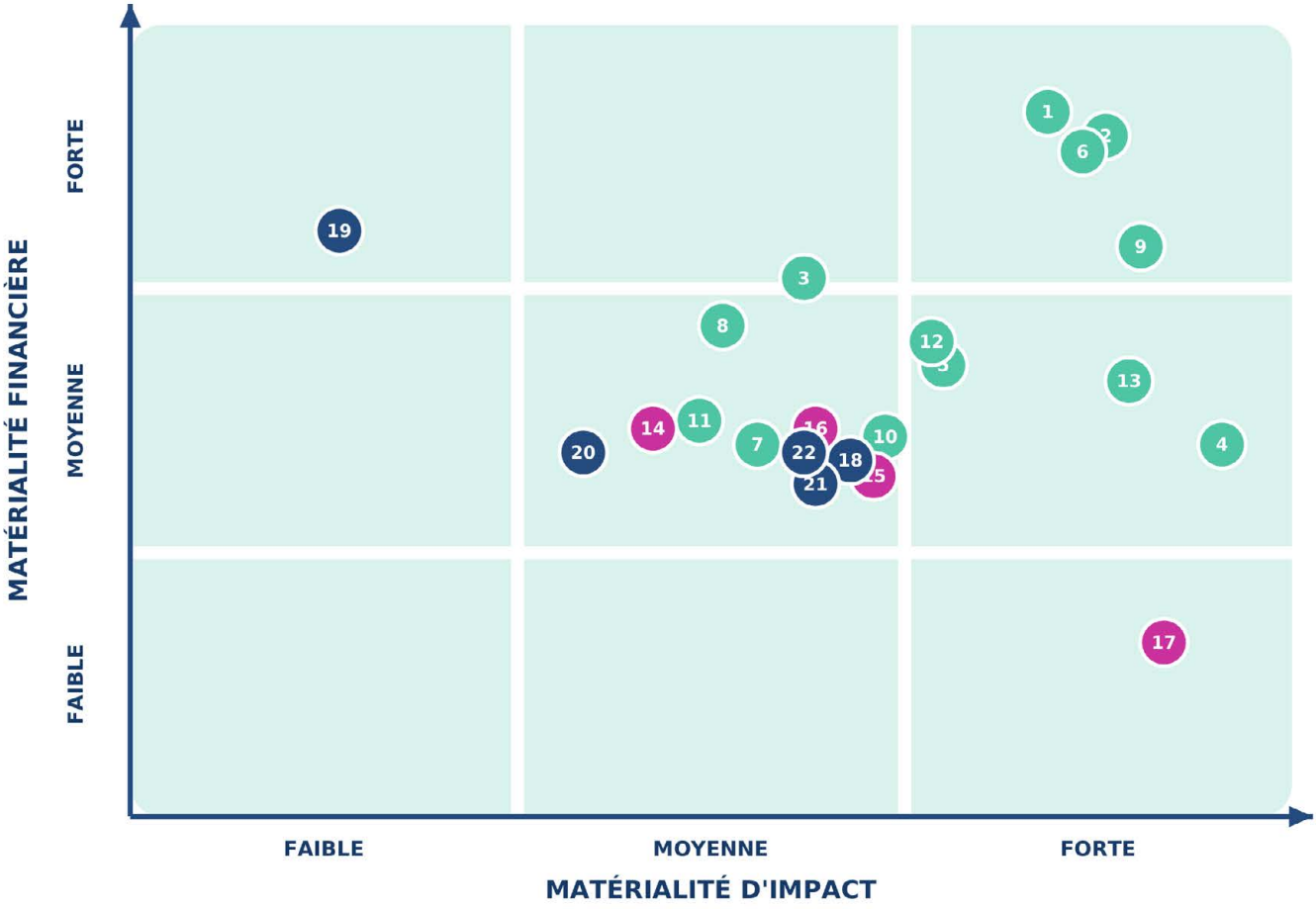

LES ENJEUX

ENVIRONNEMENT

1 Émissions liées aux matières premières
2 Émissions liées aux transports
3 Exposition aux épisodes climatiques extrêmes
4 Amélioration de l'efficacité énergétique
5 Consommation d'eau industrielle
6 Disponibilité de la ressource en eau
7 Solutions contribuant à la gestion durable de l'eau
8 Artificialisation des sols
9 Impacts sur la biodiversité locale
10 Préservation et restauration de la biodiversité sur les sites
11 Consommation de matières premières
12 Gestion et valorisation des déchets de production
13 Produits durables et écoconception

SOCIAL

14 Santé, sécurité et conditions de travail
15 Attractivité et fidélisation des talents
16 Inclusion et engagement des collaborateurs
17 Développement des compétences

GOUVERNANCE

18 Évolution des exigences réglementaires RSE
19 Qualité et fiabilité du reporting de durabilité (VSME)
20 Crédibilité auprès des collectivités et des clients
21 Transparence des engagements et des pratiques
22 Accès aux marchés intégrant des critères RSE

MÉTHODE DE LECTURE

Plus un enjeu est situé en haut à droite, plus sa double matérialité est forte. La cotation est établie sur une échelle faible, moyenne ou forte, à partir du dialogue avec les parties prenantes et de l'analyse des impacts, risques et opportunités.

Chaîne de valeur de Blard Assainissement

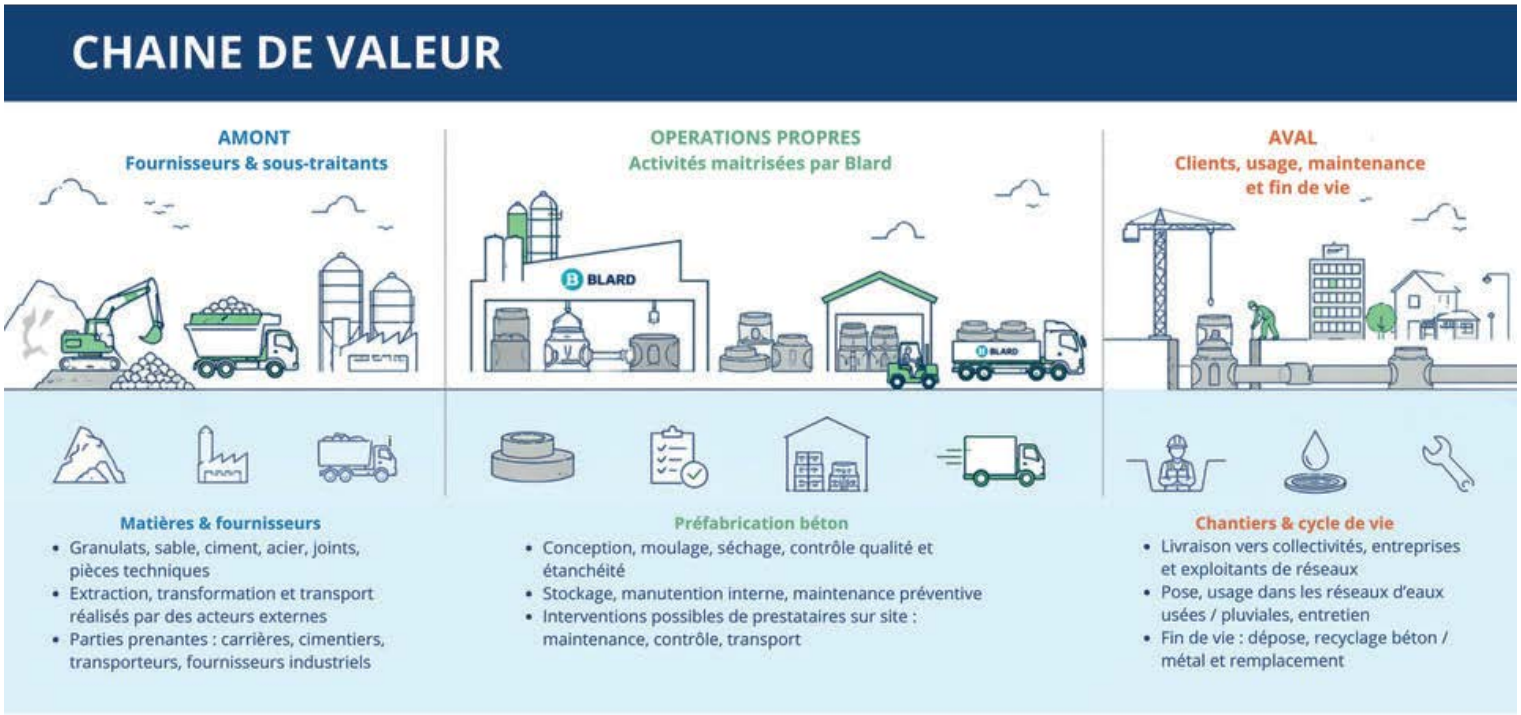

Blard Assainissement

Cartographie de la chaîne de valeur Blard Assainissement

Blard Assainissement conçoit et fabrique des solutions en béton destinées aux réseaux d'assainissement et à la gestion des eaux pluviales, notamment des regards de visite, des boîtes de branchement et des bouches d'engouffrement.

L'activité s'adresse principalement aux entreprises de travaux publics ainsi qu'aux grossistes spécialisés. Les produits sont commercialisés sur l'ensemble du territoire français et sont livrés directement sur les chantiers ou auprès des grossistes.

La chaîne d'approvisionnement repose notamment sur des fournisseurs de ciment, de granulats, d'acier et d'autres composants nécessaires à la fabrication. Elle mobilise également des prestataires de transport, de maintenance ainsi que de traitement et de valorisation des déchets.

La stratégie de Blard Assainissement vise à améliorer la durabilité de ses produits, à optimiser les quantités de matières premières utilisées, à réduire l'impact carbone du béton et à développer la valorisation des rebuts de production.

Les principaux impacts associés à nos activités sont la consommation de matières minérales, les émissions liées au ciment, la consommation d'eau pour certains procédés, les déchets de béton, l'énergie utilisée en production et le transport de produits lourds.

Chaîne de valeur de Blard Environnement

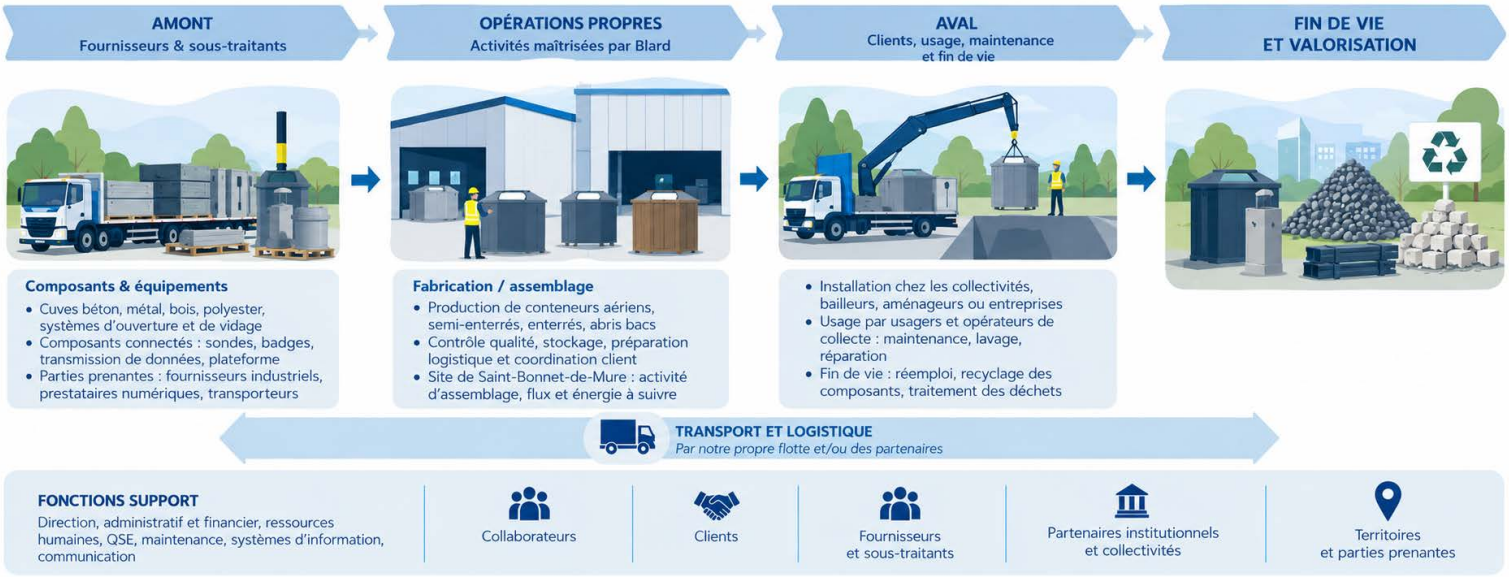

Cartographie de la chaîne de valeur Blard Environnement

Blard Environnement conçoit et commercialise des solutions de précollecte des déchets, comprenant notamment des conteneurs aériens, semi-enterrés et enterrés ainsi que des équipements associés.

L'activité s'adresse principalement aux collectivités. Les produits sont commercialisés sur l'ensemble du territoire français et sont livrés directement sur les sites d'installation ou les chantiers concernés.

La chaîne d'approvisionnement mobilise des fournisseurs de matières premières et de composants industriels ainsi que des prestataires de sous-traitance, de transport, de maintenance et de traitement des déchets. La production est assurée sur les sites de Pont-Audemer et de Saint-Bonnet-de-Mure.

La stratégie de Blard Environnement repose sur la conception de solutions durables favorisant le tri des déchets, la limitation des dépôts sauvages et la protection des sols et des milieux naturels. Ses principaux axes de progrès concernent la réduction de l'impact des matières et composants, l'optimisation des transports et la prise en compte de la durée de vie et de la fin de vie des équipements.

L'utilisation de matières premières industrielles, les émissions liées à la fabrication des composants, la consommation d'énergie, les transports et la fin de vie des équipements sont les impacts majoritaires que l'on peut identifier sur la chaine de valeur. La contribution positive de cette activité réside dans l'amélioration du tri, la réduction des déchets sauvages et la limitation des pollutions pouvant affecter les sols, les milieux naturels et la faune.

Matières premières, fournisseurs et sous-traitance

Notre chaîne d'approvisionnement mobilise des fournisseurs de matières premières minérales et industrielles, ainsi que des prestataires de transport, de recyclage et de soustraitance.

Consultez notre Charte Achats Responsables sur notre site www.blard.fr

La charte Achats Responsables constitue un premier outil pour formaliser nos attentes vis-à vis de nos fournisseurs. L'entreprise concentre sa démarche d'achats responsables sur les fournisseurs représentant les principaux volumes d'achats et les enjeux les plus significatifs pour ses activités. Les fournisseurs intégrés à cette démarche représentent 80 % du montant total des achats réalisés au cours de l'exercice. Parmi les fournisseurs concernés, 60 % ont signé la Charte Achats Responsables de Blard, formalisant ainsi leur engagement à respecter les principes sociaux, environnementaux et éthiques définis par l'entreprise.

Les trois piliers de la RSE chez Blard

Pilier social et sociétal : Nos engagements

Prévenir les risques professionnels et psychosociaux en faisant de la santé, de la sécurité et du bien-être une priorité au quotidien.

Chez Blard, la prévention des risques professionnels ne se limite pas aux risques physiques liés à notre activité industrielle. Elle intègre également la prévention des risques psychosociaux et la préservation de la santé mentale de nos collaborateurs.

Notre démarche repose sur l'écoute, la sensibilisation et l'amélioration continue des conditions de travail. Depuis 2023, Blard dispose notamment d'un référent formé aux enjeux de la santé mentale. Cette personne ressource peut apporter une première écoute, orienter les collaborateurs vers les interlocuteurs appropriés et contribuer aux actions de sensibilisation. Son rôle ne se substitue toutefois pas à celui des professionnels de santé.

Cette démarche est complétée par les actions du comité Qualité de Vie et des Conditions de Travail, composé de dix collaborateurs volontaires : sept à Pont-Audemer et trois à Saint-Bonnet-de-Mure. Depuis sa création en 2021, ce comité contribue à faire remonter les besoins du terrain et à proposer des actions concrètes en faveur de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail.

Actions mises en place en 2025 :

- la **prévention des risques** liés au sommeil et à la somnolence ;
- la **gestion du stress** et la préservation de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- l'organisation d'ateliers consacrés à la santé et au bien-être ;
- la mise en place de **séances de massage** ;
- le maintien d'un **dialogue régulier** avec les collaborateurs par l'intermédiaire du comité QVCT, du CSE et des responsables opérationnels.

Blard participe également au Challenge de la Ville de Pont-Audemer, une compétition sportive inter-entreprises et inter-collectivités organisée par l'ASCV. Chaque mois, des défis sportifs variés sont proposés aux collaborateurs afin d'encourager l'activité physique, la convivialité et la cohésion des équipes.

Pilier social et sociétal : Nos engagements

Garantir un environnement de travail sûr, inclusif et motivant, tout en contribuant à l'attractivité des métiers industriels et au développement du territoire.

Chez Blard, nous considérons que la performance de l'entreprise dépend directement de la santé, de la sécurité, de l'engagement et de la fidélisation des collaborateurs.

Actions mises en place en 2025

Les actions sociales et sociétales de Blard s'inscrivent dans plusieurs domaines, dont la santé et sécurité de nos collaborateurs. Dans le cadre de notre démarche "zéro accident", initiée en 2008, nous déployons diverses actions de prévention fondées sur la prévention des risques, la formation, la sensibilisation et l'amélioration continue des conditions de travail avec :

- La mise à disposition **d'exosquelettes** ;
- Des **protections auditives** adaptées ;
- Du mobilier et équipements **ergonomiques** ;
- Des actions de **prévention de la canicule** ;
- La sensibilisation au **sommeil** ;
- Des actions de prévention de la **somnolence** ;
- Des ateliers **santé et bien-être**.

Le **comité QVT**, mis en place depuis 2021, joue un rôle central. Il contribue à l'amélioration du quotidien des collaborateurs, à la cohésion interne et à la remontée des besoins du terrain.

En 2025, les actions QVT et sociales comprennent notamment :

- Ateliers de sensibilisation ;
- Actions autour du sommeil et du stress ;
- Actions sportives et de cohésion ;
- Distribution de paniers de fruits ;
- Café et chocolat gratuits ;
- Participation au Challenge de la Ville de Pont-Audemer ;
- Participation au Duoday et à l'activ'challenge ;
- Événements internes.

Nous agissons également en faveur de l'inclusion et de l'attractivité des métiers industriels, notamment en participant à des actions avec des écoles, des centres de formation, la Mission Locale, le Challeng'Eure, et des acteurs de l'insertion professionnelle.

Budget et moyens

Moyens humains comprennent la direction, notre responsable RSE, le comité QVT, le CSE, les responsables opérationnels ainsi que les collaborateurs volontaires.

Moyens matériels comprennent les équipements de prévention et d'amélioration des conditions de travail (exosquelettes, protections auditives, équipements ergonomiques), ainsi que les supports de sensibilisation et l' aménagement des espaces de travail.

Moyens financiers sont dédiés aux actions QVT, aux formations, aux événements internes, aux actions de prévention et aux équipements de sécurité.

Nos indicateurs sociaux

Résultats 2025 et repères 2026 - Périmètre BLARD SAS

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTAT ET PÉRIMÈTRE
EMPLOI	Effectif total au 31 décembre 2025	**47 collaborateurs**
EMPLOI	Répartition des effectifs	**40 à Pont-Audemer • 7 à Saint-Bonnet-de-Mure**
EMPLOI	Collaborateurs en CDI	**100 %**
SOCIAL	Taux d'absentéisme	**4,59 % • 507 jours / 11 042 jours théoriques**
SÉCURITÉ	Accidents du travail avec arrêt	**1 accident**
SÉCURITÉ	Taux de gravité des accidents	**1,5**
SÉCURITÉ	Remontées d'information traitées	**124 sur 136 • 91 % • objectif : 80 %**
COMPÉTENCES	Entretiens professionnels réalisés	**38 sur 38 • 100 %**
COMPÉTENCES	Adéquation des compétences	**92,39 % • objectif minimal : 85 %**
QVCT	Comité QVCT	**10 membres • 7 à Pont-Audemer • 3 à Saint-Bonnet-de-Mure**
QVCT	Fonctionnement du comité QVCT	**4 réunions en 2025 • budget annuel : 20 000 €**
QVCT	Demandes QVCT traitées	**95 % • objectif : 90 %**
FORMATION	Formation RSE réalisée en 2025	**30 salariés • équipes commerciales et production •**
PRÉVENTION	Prévention des risques psychosociaux	**Juillet 2026 • 10 commerciaux • 2 h**
PRÉVENTION	Objectif de formation aux RPS	**40 % des collaborateurs formés d'ici fin 2027**

Méthode : taux d'absentéisme = jours d'absence / jours théoriquement travaillés × 100.
Le taux de rotation n'est pas présenté dans ce tableau : il doit être recalculé et documenté avant publication.

Pilier économique : Nos engagements

Construire une croissance durable, ancrée dans le territoire et compatible avec les attentes sociales et environnementales des clients, collectivités et partenaires économiques.

Nous cherchons à démontrer que performance économique et responsabilité peuvent se renforcer mutuellement. Pour cela, nous agissons pour concevoir des produits durables, optimiser l'usage des ressources, structurer nos achats responsables et renforcer notre contribution à l'économie locale.

Actions mises en place en 2025

1. **Qualité et durabilité des produits** : Nous concevons des solutions destinées à des usages essentiels et durables : réseaux d'assainissement, gestion de l'eau et pré-collecte des déchets. Nous répondons aux besoins des collectivités tout en contribuant à la transition écologique des territoires.

2. **Ancrage territorial** : Nous participons à la vie économique locale, en soutenant des associations et des événements, en travaillant avec des partenaires locaux et en contribuant à l'attractivité des métiers industriels.

3. **Formation et transmission des savoir-faire** : Nous accueillions des stagiaires, des alternants et participons à des actions d'orientation professionnelle. Nous préparons les talents de demain et renforçons l'attractivité de l'industrie.

4. **Achats responsables** : Nous avons mis en place une Charte d'Achats Responsables afin d'encadrer les pratiques de nos fournisseurs et de promouvoir des relations commerciales éthiques, transparentes et durables.

Budgets et moyens

Postes	Données disponibles
Budget mécénat et sponsoring	8 000€
Budget QVT	20 000€

Un lien fort existe entre performance économique et engagement RSE. En optimisant les coûts énergétiques, en renforçant la satisfaction client, en adoptant une communication responsable, en soutenant le mécénat, en s'ancrant dans le territoire et en se différenciant dans les appels d'offres, nous voulons prouver que la durabilité est aussi un levier de croissance.

Indicateurs

Indicateurs	Données disponibles
Satisfaction client	8.4/10
Production Saint-Bonnet-de-Mure	1 606 unités
Coût énergétique par unité produite	Environ 12,9 €/unité
Coût énergétique Saint-Bonnet-de-Mure	20 669€
Fournisseurs signataires charte achats responsables	60%

Pilier environnemental : Nos engagements

Limiter l'impact de nos activités sur les ressources naturelles, l'énergie, les déchets, le climat et la biodiversité.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de notre raison d'être : Contribuer à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie à travers des solutions durables pour la gestion de l'eau et des déchets.

En 2025, l'enjeu environnemental principal concerne la **réduction de notre empreinte carbone**, en particulier sur les émissions indirectes liées aux **matières premières**, aux **achats** et aux **transports**.

Actions mises en place en 2025

1. **Qualité et durabilité des produits :** Nous concevons des solutions destinées à des usages essentiels et **durables** : réseaux d'assainissement, gestion de l'eau et pré-collecte des déchets. Nous répondons aux besoins des collectivités tout en contribuant à la **transition écologique** des territoires.

2. **Gestion des déchets** : Les déchets béton, qui constituent le principal déchet lié à l'activité, sont récupérés par des partenaires externes et valorisés, notamment en voirie. En 2025, **90,3 % des déchets** générés par l'activité ont été **recyclés**, ce qui traduit une démarche active de valorisation des rebuts de production.

3. **Actions de sensibilisation** avec la mise en place d'un **guide de tri interne**, la **collecte** et la **valorisation** des mégots avec TchaoMégot, ainsi que la distribution de cendriers de poche. En 2025, 7 200 mégots ont été collectés et valorisés, permettant la création d'environ 2 kg de matière isolante. Selon les estimations fournies par TchaoMégot, cette action aurait également permis d'éviter 25 kg de CO_2 et de préserver 3 600 m^3 d'eau. Au 11 mai 2026, 10 800 mégots supplémentaires avaient été collectés, portant le bilan cumulé à 18 000 mégots valorisés et 5,1 kg d'isolant créé.

4. **Réflexion sur l'écoconception** : Pour l'activité Assainissement, nous avons récemment transitionné vers l'utilisation d'un ciment moins carboné. L'allègement des produits constitue également un levier de réduction, car il permet de diminuer les quantités de matières premières utilisées et les impacts liés au transport.

5. **Audit énergétique sur le site de Saint-Bonnet-de-Mure :** nous avons pu identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment l'optimisation de l'air comprimé et de la climatisation, le traitement des fuites, et le remplacement progressif de certains outils pneumatiques.

Préserver la biodiversité

Depuis plusieurs années, notre site de Pont-Audemer, dont 1 h se situe à proximité d'une zone sensible, est un terrain d'action pour la préservation de la biodiversité. Hôtels à insectes, gîtes à chauves-souris, aménagements adaptés… Des initiatives qui offrent un refuge à la faune locale, tout en participant à des programmes de sensibilisation menés avec les acteurs du territoire.

2025 a marqué un tournant dans notre démarche. En candidatant au programme Entreprises Engagées pour la Nature, nous avons réalisé un état des lieux complet de nos dépendances et de nos impacts sur la biodiversité dans le but d'identifier les enjeux clés liés à nos activités, mais aussi mettre en lumière les contributions positives de notre cœur de métier en faveur de l'environnement. Notre premier plan d'actions biodiversité structuré, conçu pour la période 2026-2027 trace la voie d'un engagement encore plus ambitieux.

Plan d'action

Écopâturage : Nous développons l'écopâturage sur une parcelle d'un hectare à Pont-Audemer, en partenariat avec un éleveur local. Cela permet une gestion écologique des espaces verts, limite le recours aux interventions mécaniques et contribue à la maîtrise des espèces invasives.

Objectif : tonte à 100% par écopâturage

Verger conservatoire : Nous comptons créer un verger conservatoire composé d'essences fruitières locales et anciennes afin de préserver le patrimoine végétal régional et de favoriser les pollinisateurs. Réalisé avec des partenaires locaux, le projet associera également nos collaborateurs à la plantation.

Objectif : planter 5 essences locales

Ateliers biodiversité : Des ateliers de sensibilisation seront proposés à nos collaborateurs afin de développer une culture commune autour des enjeux de biodiversité et d'encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Objectif : au moins 30 % des collaborateurs sensibilisés

Réduction de la pollution lumineuse : Nous allons remplacer progressivement nos éclairages extérieurs par des équipements adaptés afin de limiter les perturbations de la faune nocturne et d'améliorer la performance énergétique du site.

Objectif : 100 % de lampadaires compatibles avec la biodiversité

Habitats écologiques : Nous poursuivons l'installation de gîtes à chauves-souris et d'autres aménagements favorables à la faune locale, en associant nos collaborateurs à leur mise en place. Cette initiative vise à associer les collaborateurs à notre démarche environnementale.

Budget et moyens

Les moyens mobilisés pour le pilier environnemental reposent sur les équipements industriels existants, les partenariats externes, les démarches de certification, les actions de sensibilisation interne et les travaux de consolidation du bilan carbone.

THÈME	INDICATEUR	RÉSULTAT ET PÉRIMÈTRE
DÉCHETS	Coût du traitement des déchets	**54 000€**
BIODIVERSITÉ	Investissements en faveur de la biodiversité	**6000 € • Pont-Audemer**
ÉNERGIE	Consommation énergétique de Saint-Bonnet-de-Mure	**113,825 MWh**
ÉNERGIE	Consommation énergétique de Pont-Audemer	**604,869 MWh**
TOTAL	Consommation énergétique totale	**718,694 MWh • périmètre des deux sites**

Indicateurs

Les indicateurs environnementaux historiques permettent de suivre l'évolution des consommations, des déchets et des investissements biodiversité.

THÈME	INDICATEUR	2022	2023	2024	2025
ÉNERGIE	Consommation totale d'énergie	506 530 kWh *	546 713 kWh *	478 638 kWh *	718 694 kWh
EAU	Consommation totale d'eau	2 946 m³	3 617 m³	5 046 m³	3 051 m³
DÉCHETS	Déchets générés	984,3 t	2 325,6 t	668,856 t	641,076 t
DÉCHETS	Déchets recyclés ou valorisés	86 %	93 %	92,67 %	90.3%
DÉCHETS	Coût du traitement des déchets	51 690 €	60 214 €	39 557 €	54 000€
BIODIVERSITÉ	Investissements biodiversité	400 €	900 €	3 500 €	2 500 €
SENSIBILISATION	Actions de sensibilisation biodiversité	2	2	2	3

* Périmétre Pont-Audemer uniquement (avant fusion).

Énergie 2025 - Saint-Bonnet-de-Mure

ÉNERGIE	CONSOMMATION 2025	COÛT	ÉMISSIONS
ÉLECTRICITÉ	61,976 MWh	11 552 €	3,2 tCO_2e
GAZ NATUREL	35,349 MWh	4 673 €	7,6 tCO_2e
PROPANE	16,500 MWh	4 444 €	4,4 tCO_2e
TOTAL	113,825 MWh	20 669 €	15,2 tCO_2e

Énergie 2025 - Pont-Audemer

ÉNERGIE	CONSOMMATION 2025		
ÉLECTRICITÉ	537,045 MWh	142 970,35 €	27,7 tCO_2e
GAZ NATUREL	67,824 MWh	9 545,35 €	14,6 tCO_2e
TOTAL	604,869 MWh	152 515,70 €	42,3 tCO_2e

Consolider notre bilan carbone et structurer notre plan de transition

En 2025, Blard a poursuivi la consolidation de son bilan carbone afin de mieux identifier les principales sources d'émissions et de définir une trajectoire de réduction adaptée à ses activités industrielles. Le périmètre étudié couvre les sites de Pont-Audemer et de Saint-Bonnet-de-Mure ainsi que les émissions directes, les consommations d'énergie et les principales émissions indirectes de la chaîne de valeur, selon les catégories du GHG Protocol.

Les biens et services achetés constituent le principal poste d'émissions, avec 7 830,93 tCO_2e. Ils sont suivis par le transport et la distribution aval, qui représentent 1 464,90 tCO_2e, puis par le transport et la distribution amont, avec 658,49 tCO_2e. Ces résultats montrent que nos principaux leviers de réduction se situent dans le choix et la quantité des matières utilisées, la conception de nos produits, le dialogue avec nos fournisseurs ainsi que l'optimisation des flux logistiques en amont et en aval.

Bilan carbone 2025 par scopes

Répartition selon le GHG Protocol - méthode location-based

PÉRIMÈTRE	PRINCIPAUX POSTES	ÉMISSIONS 2025
SCOPE 1	Combustion fixe : 39,26 tCO_2e Sources mobiles : 13,72 tCO_2e	52,98 tCO_2e
SCOPE 2	Électricité achetée - méthode location-based	24,77 tCO_2e
SCOPE 3	Biens et services achetés : 7 830,93 tCO_2e Transport amont : 658,49 • transport aval : 1 464,90 tCO_2e Autres postes indirects : 107,81 tCO_2e	10 062,13 tCO_2e
TOTAL	Total GHG Protocol - location-based	10 139,88 tCO_2e

Source : export Carbo du 25 juin 2026. Total market-based de l'export : 10 103,57 tCO_2e.
L'attestation Carbo présente un total arrondi à 10 140,1 tCO_2e. Les écarts mineurs proviennent des arrondis d'affichage.

Nos principaux postes d'émissions

Bilan carbone 2025 - méthode location-based

CATÉGORIE	POSTE D'ÉMISSION	ÉMISSIONS 2025P	ART DU TOTAL
SCOPE 3	Biens et services achetés	7 830,93 tCO_2e	77,23 %
SCOPE 3	Transport et distribution aval	1 464,90 tCO_2e	14,45 %
SCOPE 3	Transport et distribution amont	658,49 tCO_2e	6,49 %
SCOPE 3	Déplacements domicile-travail	68,76 tCO_2e	0,68 %
SCOPE 1	Sources fixes de combustion	39,26 tCO_2e	0,39 %
SCOPE 2	Consommation d'électricité	24,77 tCO_2e	0,24 %

Source : export Carbo GHG Protocol du 25 juin 2026. Total de référence : 10 139,88 tCO_2e.
Les six postes présentés représentent 99,48 % du bilan total 2025.

Évolution des émissions par scope

Comparaison des valeurs publiées en 2022 et 2025

PÉRIMÈTRE	ÉMISSIONS 2022	ÉMISSIONS 2025	VARIATION BRUTE
SCOPE 1	109,16 tCO_2e	52,98 tCO_2e	−51,47 %
SCOPE 2	7,03 tCO_2e	24,77 tCO_2e	+252,35 %
SCOPE 3	5 541,11 tCO_2e	10 062,13 tCO_2e	+81,59 %
TOTAL	5 657,30 tCO_2e	10 139,88 tCO_2e	+79,24 %

Attention : variations arithmétiques calculées à partir des valeurs publiées.
L'évolution du périmètre organisationnel et de la collecte limite la comparabilité directe entre 2022 et 2025.

Le bilan 2025 fournit une vision plus précise des postes sur lesquels Blard doit agir en priorité. Le scope 3 représente 99,23 % de nos émissions, principalement en raison des biens et services achetés, du transport aval et du transport amont. Ces résultats orientent notre plan de transition vers la réduction de l'impact des matières premières, l'écoconception des produits, le dialogue avec nos fournisseurs et l'optimisation des flux logistiques. Les prochains bilans devront être réalisés selon un périmètre et une méthode constants afin de mesurer de manière fiable les progrès accomplis.

Plusieurs leviers ont émergé comme des priorités absolues :

- L'écoconception, avec l'adoption progressive de ciments moins carbonés, l'exploration de granulats recyclés et l'allègement de nos produits ;
- La logistique, en optimisant chaque maillon, de l'amont à l'aval ;
- L'efficacité énergétique, avec des actions ciblées sur nos sites, comme à Saint-Bonnet de-Mure ;
- La flotte automobile, dont le renouvellement vers des véhicules moins émetteurs est déjà en marche.

À court terme, nous agissons sur l'énergie, les véhicules, le suivi des flux, à savoir là où l'impact est immédiat. Cependant, c'est à moyen terme que se jouent les vraies transformations, avec l'écoconception et les matières premières qui s'attaquent à la source même de notre empreinte carbone.

Indicateurs VSME 2025 Environnement

A des fins de transparence vis-à-vis de nos données extra-financières, nous avons choisi d'adopter le référentiel international VSME, reconnu pour sa rigueur et son approche standardisée. Cela nous permet de structurer notre rapport de manière normée et comparable.

Dans ce rapport, nous avons sélectionné des indicateurs clés VSME qui reflètent au mieux les spécificités de notre activité. Ces indicateurs illustrent nos engagements et nos avancées concrètes en faveur du développement durable, tout en facilitant la compréhension de notre performance pour nos parties prenantes.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Indicateur	Émissions	Intensité / CA
Scope 1 — émissions directes	52,98 tCO_2e	3,18 gCO_2e/€
Scope 2 — énergie achetée (location-based)	24,77 tCO_2e	1,49 gCO_2e/€
Total scopes 1 et 2	77,75 tCO_2e	4,67 gCO_2e/€

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Source d'énergie achetée	Consommation 2025
Électricité	599,021 MWh
Gaz naturel	103,173 MWh
Propane	16,500 MWh
Consommation totale	718,694 MWh

GESTION DES DÉCHETS

Poids total des déchets générés	641,076 t
Déchets recyclés — 90,3 %	578,892 t
Déchets non recyclés — 9,7 %	62,184 t
Coût du traitement des déchets	54 000,00 €

FLUX ANNUEL DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

Matière première	Masse annuelle
Granulats	11 334 t
Sable	11 184 t
Ciment	3 650 t
Total des trois matières présentées	26 168 t

Indicateurs VSME 2025 Social

Modules B8 à B10 et module complet C5 à C7 - Périmètre BLARD SAS

B8 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EFFECTIFS		
EFFECTIF	Effectif au 31 décembre 2025	**47 salariés • 40 hommes • 7 femmes**
CONTRATS	Type de contrat	**47 CDI • aucun CDD**
PAYS	Pays des contrats de travail	**France • 100 % des contrats**

B9 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
ACCIDENTS	Accidents du travail enregistrables	**1 accident**
HEURES	Nombre total d'heures travaillées	**386 470 heures**
TAUX	Taux d'accidents standardisé	**0,52 pour 200 000 heures travaillées**
DÉCÈS	Décès liés au travail ou à une maladie professionnelle	**0**

B10 - RÉMUNÉRATION, CONVENTIONS COLLECTIVES ET FORMATION		
SALAIRE	Rémunération au moins égale au minimum applicable	**Oui • 100 % des salariés**
ÉCART	Rémunération mensuelle moyenne comparable Hommes : 2 929,34 € • femmes : 3 615,80 €	**Écart femmes-hommes : −23,43 % ****
CONVENTION	Salariés couverts par une convention collective	**100 %**
FORMATION	173 heures de formation annuelles 136 h pour les hommes • 37 h pour les femmes	**Moyenne : 3,68 h par salarié** **Hommes : 3,40 h • femmes : 5,29 h**

MODULE COMPLET - C5 À C7		
C5	Informations complémentaires sur les effectifs	**Non applicable • effectif inférieur à 50 salariés**
C6	Charte éthique applicable aux salariés depuis 2024 Travail des enfants, travail forcé, traite, discrimination et prévention des accidents	**Politique : oui** **Mécanisme de réclamation : non***
C7	Incidents graves confirmés en 2025 Effectifs, chaîne de valeur, communautés, clients et utilisateurs	**Aucun incident confirmé connu**

* **Plan d'action :** mise en place d'un mécanisme interne de réclamation et de signalement prévue avant fin 2026.

** *L' écart de rémunération négatif signifie que la rémunération mensuelle moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes.*

Indicateurs VSME 2025 économique

PILIER ÉCONOMIQUE

Indicateur	Résultat 2025	Réf. VSME
Chiffre d'affaires	16 638 661 €	1
Valeur redistribuée aux salariés dans le cadre de l'intéressement et de la participation	191 787 €	Complémentaire
Montant affecté aux investissements	425 615 €	Complémentaire
Montant des investissements consacrés à la RSE	7 000 €	B2 / C2
Note moyenne de satisfaction de nos clients	8,4/10 43 réponses	Complémentaire
Budget alloué au mécénat pour soutenir des causes responsables	8 000 €	B2 / C2
Budget consacré aux actions locales	10 000 €	B2 / C2
Fournisseurs ayant signé la Charte Achats Responsables	60 %* 80 % du montant des achats couverts	B2 / C2

** 60 % des fournisseurs ont signé la Charte Achats Responsables ; ils représentent 80 % du montant total des achats.*
« Complémentaire » : indicateur volontaire utile au pilotage RSE, non demandé explicitement par la VSME.

Nos indicateurs RSE 2025

PILIER SOCIAL ET SOCIÉTAL					
Indicateur	2022	2023	2024	2025	VSME
Alternants et stagiaires	3	5	3	6	Compl.
Personnes accueillies lors des visites et interventions extérieures	—	128	148	185	Compl.
Intérimaires — moyenne annuelle	10	11	8	22	Compl.
Contrats CDI	100 %	100 %	100 %	100 %	B8
Effectif total au 31 décembre	42	44	43	47	B1 / B8
Répartition femmes / hommes	—	—	—	7 F / 40 H	B8
Membres du CSE	4	4	4	4	Compl.
Taux d'absentéisme	7,65 %	7,67 %	9,89 %	4,59 %	Compl.
Accidents du travail enregistrables avec arrêt	3	3	2	1	B9
Taux d'accidents enregistrables pour 200 000 heures travaillées	—	—	—	0,52	B9
Décès liés au travail ou à une maladie professionnelle	—	—	—	0	B9
Salariés en situation de handicap	4,76 %	4,54 %	2,4 %	2,1 %	Compl.
Budget consacré à la formation	4 830 €	7 359 €	5 378 €	4 978 €	Compl.
Heures moyennes de formation par salarié 173 h au total, dont 37 h suivies par des femmes	—	—	—	F : 5,3 h H : 3,4 h	B10
Actions sociales et de bien-être	2	4	5	7	Compl.
Rémunération au moins égale au minimum applicable	—	—	—	100 %	B10
Salariés couverts par une convention collective	—	—	—	100 %	B10
Écart de rémunération femmes-hommes sur une base mensuelle et un temps de travail comparable	—	—	—	−23,43 %**	B10
Charte éthique couvrant les droits humains et la sécurité	—	—	Oui	Oui	C6
Dispositif interne de réclamation ou de signalement Mise en place prévue fin 2026	—	—	—	Non	C6
Incidents graves confirmés liés aux droits humains effectif, chaîne de valeur, communautés, clients ou utilisateurs	—	—	—	0	C7

— : indicateur non suivi ou non publié pour l'exercice concerné. « Compl. » : indicateur interne complémentaire à la VSME.

Taux d'accidents 2025 : 1 × 200 000 ÷ 386 470 h = 0,52. Les femmes représentent 7 salariés et les hommes 40.

** *L'écart de rémunération négatif signifie que la rémunération mensuelle moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes.*

Nos indicateurs RSE 2025

PILIER ENVIRONNEMENTAL					
Indicateur	2022	2023	2024	2025	VSME
Consommation globale d'eau	2 946 m³	3 617 m³	5 046 m³	3 051 m³	B6
Poids total des déchets générés	984,3 t	2 325,6 t	668,856 t	641,076 t	B7
Part des déchets recyclés	86 %	93 %	92,67 %	90,3 %	B7
Coût du traitement des déchets	51 690 €	60 214 €	39 557 €	54 000 €	Compl.
Investissements consacrés à la préservation de la biodiversité	400 €	900 €	3 500 €	2 500 €	B2
Consommation totale d'énergie	506 530 kWh	546 713 kWh	478 638 kWh	718 694 kWh	B3
Actions annuelles de sensibilisation à la biodiversité	—	—	2	3	B2

REPÈRES VSME 2025 ASSOCIÉS		
Émissions directes — Scope 1	52,98 tCO_2e	B3
Émissions liées à l'énergie — Scope 2, méthode géographique	24,77 tCO_2e	B3
Total scopes 1 et 2	77,75 tCO_2e	B3
Intensité carbone des scopes 1 et 2	4,67 gCO_2e/€ de CA	B3

Les valeurs 2022 à 2024 proviennent du rapport RSE 2024. Les données 2025 ont été consolidées dans le rapport 2026.

La consommation d'eau 2025 est présentée comme une consommation globale conformément à l'instruction de Blard.

Les tests d'étanchéité ne figurent pas ici : ils relèvent de la qualité produit et non du pilier environnemental.

La ventilation des déchets dangereux et non dangereux n'est pas déduite du taux de recyclage.

@Blard

@societeblard

@blard7493

Plus d'informations sur :
www.blard.fr
ou en scannant le QR Code

Société Blard
42 Quai de la Ruelle - CS 40124
27501 PONT AUDEMER CEDEX
Tél. 02 32 41 00 08